

**Communauté de Communes
de la Grande Vallée de la Marne**

BUDGET PRIMITIF 2022



Conseil de Communauté du 7 avril 2022

Mes chers(es) Collègues,

Après avoir connu deux années marquées par la pandémie de la COVID 19, 2022 est maintenant l'année de la guerre totalement injustifiée menée par la Russie contre l'Ukraine. Une nouvelle fois donc, nous allons connaître l'incertitude avec son lot de conséquences économiques et sociales diverses et variées.

Néanmoins, il nous faut dresser un budget 2022 avec les connaissances d'aujourd'hui, nous obligeant de préparer celui-ci toujours avec une grande prudence.

Concernant la section de fonctionnement, vous pouvez constater une diminution à hauteur de 4,22 %, celle-ci étant liée à la fois aux économies réalisées, mais aussi à la diminution de nos recettes, notamment de la CVAE, mais aussi de la part de l'excédent reporté.

La section d'investissement est également en baisse, mais cela est lié à notre programme de travaux. Nous n'avons pas, par exemple, d'inscription pour les églises, cette année, contrairement à l'année dernière (900 000 € pour les églises d'Avenay et Ambonnay en 2021 et seulement 244 700 € cette année).

Ce budget 2022 s'équilibre avec un recours modéré à l'emprunt à hauteur de 250 000 €, mais sans augmentation de la fiscalité relative à la CFE, CVAE et taxe sur le foncier non bâti.

Concernant la TEOM, je vous propose également de ne pas l'augmenter, compte tenu des économies réalisées et du moindre service apporté à la population (abandon du ramassage du verre en porte à porte). Néanmoins, je vois mal comment nous pourrions rester les années suivantes avec un taux de 3,30 %, très loin derrière la moyenne des collectivités territoriales de notre département qui est à près de 8 %, et de la nécessité d'équilibrer ce service en recettes et en dépenses.

Concernant les budgets Eau et Assainissement, nous avons déjà décidé de ne pas augmenter les surtaxes et aucun emprunt n'est nécessaire pour l'équilibre.

Vous trouverez dans les pages suivantes, les grandes lignes du budget primitif (général et annexes) que je vais vous commenter.

Ainsi, les grandes masses budgétaires pour 2022 s'établissent comme suit :

Budget Principal	14 927 232 €
Budget Assainissement	3 978 723 €
Budget Eau Potable	2 086 395 €
Budget Régie Transports	548 343 €
Budget Villa Bissinger	266 427 €
Budget Boulangerie de Bisseuil	26 690 €
Budget ZA « Les Arpents / Le Trouilly »	9 227 275 €
Budget Usine Relais CAPS TECH	79 817 €
Budget « Le Pressoir »	3 683 875 €
TOTAL	34 824 777 €

BUDGET PRINCIPAL

LES PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Chapitre 011 « Charges à caractère général » 2 290 000 €

Les principales dépenses de ce chapitre sont :

- les différents contrats de collecte sélective :	850 000 €
- les consommations d'électricité dont l'éclairage public :	340 700 €
- les concours divers (dont participation au F.R.M.J.C. et au FONJEP) :	281 700 €
- l'entretien des réseaux d'eaux pluviales :	270 000 €
- le transport urbain (auto-partage)	103 600 €
- des dépenses pour l'organisation des diverses manifestations (Marché de Noël, Musique en Champagne...)	63 400 €
- des remboursements de frais aux communes :	58 900 €
dont la participation à la ville d'Aÿ aux dépenses du stade et de la piste d'athlétisme (somme versée auparavant par l'ex SISA) pour 37 700	
- les charges générales du service incendie	44 500 €
- l'achat des sacs pour le tri	25 000 €
- des dépenses de « communication » diverses	24 800 €
- l'entretien des espaces verts des zones d'activité	23 000 €

Chapitre 012 « Charges de personnel » 750 000 €

Ce chapitre regroupe l'ensemble des dépenses de personnel, y compris les vacances des sapeurs-pompiers, les remboursements à la commune d'Aÿ pour travaux exécutés dans les bâtiments de la communauté de communes : MJC, halte nautique... les rémunérations des étudiants affectés à la capitainerie de Mareuil s/Aÿ durant la période estivale, ainsi que les remplacements de personnel effectués par les organismes tels que PARTAGE TRAVAIL 51 ou CLAIR ET NET PROPRETÉ et les cotisations pour l'assurance du personnel.

Le salaire d'un nouvel agent en charge de la mobilité et du poste de directeur de la régie de transports scolaires est également prévu sur ce chapitre. Cet agent intégrera la communauté de communes à compter du 1^{er} juin. Un reversement du budget annexe de la RTAF sera effectué.

Rappelons que le salaire de notre collecteur de mémoire est maintenant pris en charge totalement par l'université de Reims à la suite de la fusion de l'institut Georges Chappaz / Villa Bissinger.

Chapitre 014 « Atténuations de charges » 2 360 100 €

Sont inscrits à ce chapitre :

- les attributions de compensation	1 752 100 €
- le FPIC	450 000 €
- la contribution au redressement des finances publiques	158 000 €

Les montants du FPIC et de la CRFP ne sont pas connus. Ils ont été évalués en fonction des sommes versées en 2021 (429 671 € pour le FPIC et 141 335 pour la CRFP en 2021).

Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »	3 717 800 €
---	--------------------

Le chapitre 65 est le second chapitre important, en masse budgétaire, de la section de fonctionnement. Celui-ci comprend principalement :

- les indemnités des élus	103 800 €
- le contingent incendie	311 000 €
- les contributions aux organismes de regroupement	826 800 €
dont SYVALOM	720 000 €
SIEM	106 800 €
- les subventions et participations	2 476 200 €
dont les plus importantes :	
SMITER	431 000 €
CIAS	398 000 €
MJC	350 500 €
PRESSOIR (budget annexe)	620 800 €
REGIE DE TRANSPORTS	105 000 €
O.T.I.	160 000 €
URCA (Villa Bissinger)	55 440 €
Aide aux Entreprises (convention Région)	56 000 €
SPL Pressoria	55 000 €
Syndicat 3M (GEMAPI)	42 000 €
VIGN'ART	30 000 €
ENRESO 51	29 000 €
ZAM COWORKING	13 200 €
Fonds hébergement insolite	10 000 €

Chapitre 66 « Charges financières »	12 000 €
--	-----------------

Je vous rappelle que nous n'avons pas eu besoin de recourir à l'emprunt, sur le budget principal, de 2010 à 2018. Nous avons par contre réalisé un emprunt de 500 000 € sur l'exercice 2019, sur une autorisation 2018, pour la construction du centre de secours de Tours-sur-Marne.

Un emprunt de 5 000 000 € a également été réalisé pour la construction du centre d'interprétation sensorielle des vins de Champagne, mais sur le budget annexe « Le Pressoir ». Les remboursements (intérêts et capital) sont inscrits sur ce budget annexe.

Chapitre 67 « Charges exceptionnelles »	2 000 €
--	----------------

Peuvent être enregistrées à ce chapitre, certaines régularisations comptables.

Chapitre 022 « Dépenses imprévues »	13 074 €
--	-----------------

Après ajustement de tous les comptes, il est proposé d'inscrire ici la somme de 13 074 € dégagée des recettes de fonctionnement, ceci pour nous permettre de parer à quelques dépenses qui n'auraient pu être prévues.

Je vous rappelle que l'utilisation de ces crédits ne peut se faire que par délibération du conseil de communauté.

Chapitre 042 « Opérations d'ordre entre sections »	526 000 €
---	------------------

Il s'agit là des dotations aux amortissements pour le matériel acquis par la communauté de communes et pour les différents fonds de concours et participations versés.

Chapitre 023 « Virement à la section d'investissement »	608 539 €
--	------------------

C'est la part d'autofinancement dégagée par les recettes de fonctionnement servant à financer une partie des dépenses d'investissement.

LES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Chapitre 002 « Résultat de fonctionnement reporté »	890 113 €
--	------------------

Il s'agit de l'excédent prévisionnel constaté sur l'exercice antérieur. Les résultats réels de l'exercice 2021 seront constatés à l'issue du vote du compte administratif 2021.

Chapitre 70 « Produits des services »	22 000 €
--	-----------------

Sont enregistrés là les droits de stationnement sur le domaine public fluvial (halte nautique de Mareuil-sur-Aÿ), les redevances spéciales d'enlèvement des déchets autres que ménagers payées par les professionnels, et les droits d'accès des professionnels dans les déchetteries du territoire.

Chapitre 73 « Impôts et taxes »	6 655 000 €
--	--------------------

L'état de notifications des bases d'imposition pour l'année 2022 nous étant parvenu, nous avons pu inscrire les montants réels.

Les sommes inscrites pour 2022 sont donc :

- CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	1 756 700 €
- TFNB (Taxe Foncière sur le Non Bâti) transfert part du Département et de la Région	51 500 €
- CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises)	1 133 400 €
- TASCOT (Taxe sur les Surfaces Commerciales)	284 900 €

- IFER (Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau)	66 600 €
- FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)	684 100 €
- Fraction de TVA reversée par l'Etat	1 448 700 €
Total	5 425 900 €

À celles-ci s'ajoutent :

- la taxe d'enlèvement des ordures ménagères	452 100 €
- le versement transport	450 000 €
- les attributions de compensation	227 000 €
- la taxe de séjour	100 000 €

Chapitre 74 « Dotations, subventions, participations »	2 613 100 €
---	--------------------

C'est à ce compte que l'on enregistre la DGF.

Nous n'en connaissons pas encore le montant officiel, mais une estimation de l'AMF porte le montant à environ **759 000 €** (765 377 € perçu en 2021). C'est la somme qui est inscrite.

Nous enregistrons également à ce chapitre, la **DCRTP** 328 500 €
(Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle),

et des **compensations de l'Etat au titre des exonérations de taxes**,
essentiellement la CFE, 1 176 900 €

Y sont inscrits également :

- les soutiens financiers au recyclage des déchets ménagers	270 000 €
- les participations des communes à l'éclairage public	40 000 €
- la participation de la Ville d'Aÿ-Champagne au fonctionnement du poste « animateur jeunesse » de la MJCI	38 700 €

Chapitre 75 « Autres produits de gestion courante »	20 000 €
--	-----------------

À ce compte figure le reversement du budget « régie de transports scolaires » pour le poste de directeur de régie, pour une durée de 7 mois à compter du 1^{er} juin 2022.

Chapitre 042 « Opération d'ordre de transferts entre sections »	79 300 €
--	-----------------

Il s'agit de l'amortissement des subventions d'équipement reçues des communes pour l'installation de candélabres d'éclairage public et pour la construction du centre de secours de Tours s/Marne. La même somme est prévue en dépenses d'investissement (compte 139)

TOTAL DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022 : 10 279 513 €

(BUDGET PRECEDENT 10 721 846 €)

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Votes (4)
011	Charges à caractère général	2 362 000,00	2 290 000,00	0,00
6041	Achats d'étude (hors terrains à aménager)	15 000,00	11 000,00	0,00
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	12 000,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	4 900,00	4 050,00	0,00
60612	Energie - Electricité	277 700,00	340 700,00	0,00
60622	Carburants	4 500,00	3 000,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	18 700,00	7 600,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	9 900,00	5 100,00	0,00
60636	Vêtements de travail	6 000,00	5 600,00	0,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	5 100,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	60 000,00	29 000,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	950 000,00	850 000,00	0,00
6132	Locations immobilières	8 000,00	6 500,00	0,00
6135	Locations mobilières	82 500,00	81 000,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	500,00	500,00	0,00
61521	Entretien terrains	26 000,00	32 000,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 500,00	3 000,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 500,00	8 000,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	270 000,00	270 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	4 600,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	17 400,00	10 900,00	0,00
6156	Maintenance	44 100,00	34 200,00	0,00
6161	Multirisques	23 000,00	19 000,00	0,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	5 400,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 000,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 500,00	4 800,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	500,00	500,00	0,00
6188	Autres frais divers	5 900,00	4 300,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	920,00	200,00	0,00
6226	Honoraires	5 000,00	4 000,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	800,00	5 000,00	0,00
6228	Divers	39 100,00	28 000,00	0,00
6231	Annonces et insertions	13 500,00	13 000,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	26 000,00	48 200,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	30 000,00	71 000,00	0,00
6237	Publications	0,00	5 000,00	0,00
6238	Divers	0,00	1 000,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	2 500,00	1 600,00	0,00
6256	Missions	600,00	600,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	100,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	15 500,00	15 800,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	282 000,00	281 700,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	41 700,00	58 900,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	24 500,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	900,00	4 900,00	0,00
63512	Taxes foncières	2 200,00	2 050,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	400,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	780,00	1 600,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	722 100,00	750 000,00	0,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	11 300,00	10 700,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	20 800,00	0,00
6331	Versement mobilité	2 340,00	2 300,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	520,00	700,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 370,00	6 600,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 490,00	800,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	241 290,00	270 800,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	2 050,00	2 900,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	69 570,00	76 000,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	154 330,00	147 900,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	19 020,00	16 500,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	85 500,00	80 300,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	88 800,00	92 000,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 220,00	5 200,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	10 000,00	16 500,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	2 312 100,00	2 360 100,00	0,00
73916	Prél / contrib redressement fin. publiques	150 000,00	158 000,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
739211	Attributions de compensation	1 752 100,00	1 752 100,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	410 000,00	450 000,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 094 310,00	3 717 800,00	0,00
6518	Autres	0,00	62 400,00	0,00
6531	Indemnités	82 400,00	82 500,00	0,00
6532	Frais de mission	0,00	800,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	4 600,00	5 000,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	14 100,00	14 500,00	0,00
6535	Formation	0,00	800,00	0,00
65372	Cotis. fonds financé alloc. fin mandat	0,00	200,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	150,00	500,00	0,00
6553	Service d'incendie	288 500,00	311 000,00	0,00
65548	Autres contributions	853 000,00	826 800,00	0,00
65732	Subv. fonct. Régions	0,00	6 000,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	517 000,00	473 000,00	0,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	252 460,00	725 800,00	0,00
65737	Autres établissements publics locaux	355 000,00	398 000,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	60 000,00	60 600,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	667 100,00	749 900,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		8 490 510,00	9 117 900,00	0,00
66	Charges financières (b)	17 000,00	12 000,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 800,00	12 800,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-800,00	-800,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	2 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	2 000,00	0,00
6713	Secours et dots	2 000,00	2 000,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	26 505,00	13 074,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		8 536 015,00	9 144 974,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 844 831,00	608 539,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	341 000,00	526 000,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	341 000,00	526 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 185 831,00	1 134 539,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 185 831,00	1 134 539,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 721 846,00	10 279 513,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 279 513,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	6 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 800,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-800,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	21 300,00	22 000,00	0,00
70322	Stationnement, locat° domaine portuaire,	3 000,00	3 300,00	0,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	12 300,00	12 700,00	0,00
70688	Autres prestations de services	6 000,00	6 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	6 470 477,00	6 655 000,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	1 633 216,00	1 808 200,00	0,00
73112	Cotisation sur la VAE	1 275 561,00	1 133 400,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	319 440,00	284 900,00	0,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	63 888,00	66 600,00	0,00
73211	Attribution de compensation	227 000,00	227 000,00	0,00
73221	FNGIR	684 000,00	684 100,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	437 000,00	452 100,00	0,00
7342	Versement mobilité	350 000,00	450 000,00	0,00
7362	Taxes de séjour	75 000,00	100 000,00	0,00
7382	Fraction de TVA	1 405 372,00	1 448 700,00	0,00
74	Dotations et participations	2 560 888,00	2 613 100,00	0,00
74124	Dotallon d'intercommunalité	93 000,00	110 000,00	0,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	677 000,00	649 000,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	102 000,00	78 700,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	390 000,00	270 000,00	0,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	320 000,00	328 500,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	0,00	40 000,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	978 888,00	1 066 900,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	70 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	164 400,00	20 000,00	0,00
7551	Excédent des BA administratifs	59 600,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	104 800,00	20 000,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		9 217 065,00	9 310 100,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 217 065,00	9 310 100,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	38 858,00	79 300,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	38 858,00	79 300,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		38 858,00	79 300,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 255 923,00	9 389 400,00	0,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	890 113,00
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 279 513,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Vous trouverez ci-dessous, le détail des opérations d'investissement en dépenses :

N° opération	Libellé de l'opération	RAR 2021	BP 2022	TOTAL
11	Acquisitions de matériel	43 162 €	47 838 €	91 000 €
154	Halte nautique /aire camping-cars de Mareuil s/Aÿ	60 000 €	20 000 €	80 000 €
159	Église d'Avenay - Maîtrise d'œuvre	22 000 €	0 €	22 000 €
227	Aire de camping-cars à St-Imoges	3 000 €	0 €	3 000 €
233	Poteaux d'incendie divers et essais sur poteaux	18 829 €	11 200 €	30 029 €
242	ZA de Tours s/Marne	241 352 €	50 000 €	291 352 €
250	Rue des Chasseurs à St-Imoges	1 200 €	0 €	1 200 €
281	Valorisation points de vue touristiques	477 870 €	200 000 €	677 870 €
288	Hôtel de Mutigny - parking	0 €	50 000 €	50 000 €
293	Église d'Ambonnay – Vitraux et maçonnerie	222 700 €	0 €	222 700 €
295	Rue de Reims à Dizy	69 600 €	174 000 €	243 600 €
296	Déchetteries (clôture, contrôle d'accès, barrières)	800 €	0 €	800 €
306	Route d'Epernay à St-Imoges	6 000 €	0 €	6 000 €
320	Activité sociale et solidaire à Germaine	16 529 €	40 000 €	56 529 €
321	Parking copropriété	18 000 €	0 €	18 000 €
322	Enfouissement des bennes à verres	12 534 €	27 000 €	39 534 €
323	Mise en place d'un réseau de transports collectifs	347 428 €	34 000 €	381 428 €
324	RD 37 et RD 19 à Ambonnay	67 000 €	0 €	67 000 €
329	Rue Pasteur à Champillon	60 000 €	40 000 €	100 000 €
330	Allée du Parc à Mareuil s/Aÿ	40 000 €	71 000 €	111 000 €
331	Rue Charles de Gaulle et rue de Condé à Bouzy	24 000 €	24 000 €	48 000 €
333	Grande Rue à Fontaine s/Aÿ	6 000 €	0 €	6 000 €
335	Local CCGVM + tiers lieu	0 €	800 000 €	800 000 €
	TOTAUX	1 758 004 €	1 589 038 €	3 347 042 €

A ces dépenses s'ajoutent différentes participations et subventions d'équipement :

N° Compte	Libellé de l'opération	RAR 2021	BP 2022	TOTAL
204122	Participation à la Région Réseau Très Haut Débit		160 000 €	160 000 €
2041582	Participation au SIEM, travaux d'éclairage public	229 573 €	300 000 €	529 573 €
2041412	Subvention d'investissement aux communes de Germaine, Tours s/Marne et Val de Livre		14 200 €	14 200 €
2041581	Participation OPAH		60 000 €	60 000 €
2764	Mises en réserves SAFER	3 200 €	0 €	3 200 €
458117306	Route d'Epernay à St-Imoges (part commune)	1 034 €	0 €	1 034 €
	TOTAUX	233 807 €	534 200 €	768 007 €

Ce qui fait un total de dépenses d'équipement de :

TOTAL DES INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	1 991 811 €	2 123 238 €	4 115 049 €
---	--------------------	--------------------	--------------------

Concernant les autres dépenses

- la somme de **325 370 €** inscrite au compte **001** correspond au déficit prévisionnel d'investissement constaté sur l'exercice précédent et reporté.

Les résultats définitifs 2021 seront établis à l'issue du vote du compte administratif 2021.

- la somme de **128 000 €** figurant au compte **1641** correspond au remboursement de la dette, part capital.

- la somme de **79 300 €** prévue au chapitre **040** correspond à l'amortissement des subventions d'équipement reçues des communes pour l'installation de candélabres d'éclairage public. La même somme est prévue en recettes de fonctionnement (chapitre 042).

Concernant les recettes :

- Au **chapitre 13** pour **1 523 753 €** sont inscrites (restes à réaliser compris), toutes les **subventions** (Etat, Région, Département) attendues pour les différents programmes d'investissement.

- Au **chapitre 10** pour **1 738 393 €** figure d'une part, le **FCTVA pour 415 000 €**, d'autre part, **l'excédent de fonctionnement capitalisé pour 1 323 393 €**. Il s'agit de la part d'autofinancement dégagé par l'excédent prévisionnel de fonctionnement de l'exercice 2021. Là aussi nous prendrons acte du résultat réel à l'issue du vote du compte administratif 2021.

- Au **compte 021** pour **608 539 €** figure **le virement de la section de fonctionnement**. Il s'agit de l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement. La même somme est enregistrée au compte 023 en dépenses de fonctionnement.

- La somme prévue au **chapitre 040** pour **526 000 €** concerne les opérations d'ordre pour **amortissements** du matériel pour l'exercice 2021, des frais d'études non suivies de travaux, et des subventions d'équipement versées. Cette somme figure également en dépenses de fonctionnement au chapitre 042.

- au **compte 1641** la somme de **250 000 €** correspond au besoin de financement nécessaire à l'équilibre du budget 2022.

TOTAL DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2022 : 4 647 719 €

BUDGET PRECEDENT

5 054 521 €

TOTAL DU BUDGET PRINCIPAL 2022 : 14 927 232 €

BUDGET PRECEDENT

15 776 367 €

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	1 304 813,00	534 200,00	0,00
204123	Subv.Régions : Projet infrastructure	160 000,00	160 000,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	80 070,00	14 200,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	12 000,00	60 000,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat*	491 999,00	300 000,00	0,00
2041632	ADM : Bâtiments, installations	255 544,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	305 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	61 200,00	20 000,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	61 200,00	20 000,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	179 600,00	47 838,00	0,00
158	Opération d'équipement n° 158 (5)	42 100,00	0,00	0,00
159	Opération d'équipement n° 159 (5)	400 000,00	0,00	0,00
227	Opération d'équipement n° 227 (5)	78 320,00	0,00	0,00
233	Opération d'équipement n° 233 (5)	30 000,00	11 200,00	0,00
242	Opération d'équipement n° 242 (5)	250 000,00	50 000,00	0,00
281	Opération d'équipement n° 281 (5)	514 874,00	200 000,00	0,00
285	Opération d'équipement n° 285 (5)	60 000,00	0,00	0,00
287	Opération d'équipement n° 287 (5)	20 000,00	0,00	0,00
288	Opération d'équipement n° 288 (5)	31 200,00	50 000,00	0,00
291	Opération d'équipement n° 291 (5)	52 000,00	0,00	0,00
293	Opération d'équipement n° 293 (5)	500 000,00	0,00	0,00
295	Opération d'équipement n° 295 (5)	69 600,00	174 000,00	0,00
296	Opération d'équipement n° 296 (5)	192 000,00	0,00	0,00
306	Opération d'équipement n° 306 (5)	53 400,00	0,00	0,00
313	Opération d'équipement n° 313 (5)	22 374,00	0,00	0,00
318	Opération d'équipement n° 318 (5)	14 207,00	0,00	0,00
320	Opération d'équipement n° 320 (5)	480 000,00	40 000,00	0,00
321	Opération d'équipement n° 321 (5)	18 000,00	0,00	0,00
322	Opération d'équipement n° 322 (5)	160 000,00	27 000,00	0,00
323	Opération d'équipement n° 323 (5)	143 775,00	34 000,00	0,00
324	Opération d'équipement n° 324 (5)	70 000,00	0,00	0,00
326	Opération d'équipement n° 326 (5)	1 300,00	0,00	0,00
329	Opération d'équipement n° 329 (5)	80 000,00	40 000,00	0,00
330	Opération d'équipement n° 330 (5)	40 000,00	71 000,00	0,00
331	Opération d'équipement n° 331 (5)	24 000,00	24 000,00	0,00
332	Opération d'équipement n° 332 (5)	10 000,00	0,00	0,00
333	Opération d'équipement n° 333 (5)	6 000,00	0,00	0,00
335	Opération d'équipement n° 335 (5)	0,00	800 000,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 888 663,00	2 123 238,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	127 000,00	128 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	127 000,00	128 000,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	127 000,00	128 000,00	0,00
458117306	ROUTE D'EPERNAY A ST-IMOGES (8)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	5 015 663,00	2 251 238,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7)	38 858,00	79 300,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	38 858,00	79 300,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	25 496,00	25 496,00	0,00
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	13 362,00	53 804,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		38 858,00	79 300,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 054 521,00	2 330 538,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	1 991 811,00
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	325 370,00
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 647 719,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 110 853,00	531 000,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	19 640,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	167 165,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	137 231,00	150 000,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	182 163,00	100 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	443 094,00	150 000,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	41 850,00	71 000,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	119 710,00	60 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	250 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	250 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 110 853,00	781 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 435 070,00	1 738 393,00	0,00
10222	FCTVA	343 842,00	415 000,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 091 228,00	1 323 393,00	0,00
138	Autres subventⁿ invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectatⁿ (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participatⁿ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 435 070,00	1 738 393,00	0,00
458217306	ROUTE D'EPERNAY A ST-IMOGES (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 545 923,00	2 519 393,00	0,00
021	Virement de la sectⁿ de fonctionnement	1 844 831,00	608 539,00	0,00
040	Opératⁿ ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	341 000,00	528 000,00	0,00
28031	Frais d'études	62 200,00	54 800,00	0,00
28032	Frais de recherche et de développement	2 280,00	2 300,00	0,00
28033	Frais d'insertion	1 500,00	1 500,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	40 740,00	45 400,00	0,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	19 760,00	11 600,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	25 800,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	550,00	600,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	78 900,00	148 200,00	0,00
280423	Privé : Projet infrastructure	10 660,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	36 100,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	100,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	3 700,00	0,00
281561	Matériel roulant	5 700,00	11 200,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 510,00	3 000,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	300,00	0,00
28182	Matériel de transport	70 200,00	130 100,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	9 600,00	14 200,00	0,00
28184	Mobilier	1 000,00	1 300,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	36 400,00	35 800,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 185 831,00	1 134 539,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 185 831,00	1 134 539,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 731 754,00	3 653 932,00	0,00

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			RESTES A REALISER N-1 (10)	993 787,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 647 719,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

BUDGET ASSAINISSEMENT

LES PRINCIPALES DEPENSES D'EXPLOITATION :

Chapitre 011 « Charges à caractère général »	45 100 €
---	-----------------

Sont prévues sur ce chapitre, diverses dépenses pour travaux d'entretien et de maintenance qui pourraient avoir lieu sur les réseaux, ainsi que les redevances pour occupation du domaine public fluvial (Bisseuil, Tours-sur-Marne).

Chapitre 012 « Charges de personnel »	62 000 €
--	-----------------

Il s'agit des frais de personnel de l'ingénieur chargé de l'eau et l'assainissement.

Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »	105 000 €
---	------------------

Sont prévus à ce compte, les reversements aux viticulteurs, de primes pour épuration : celle versée par la communauté d'agglomération d'Epernay, dans le cadre des travaux de réhabilitation de la station d'épuration de Mardeuil, ainsi que les participations à la régie eau et assainissement de la CAECPC, au fonctionnement de cette station.

Cette participation sera ensuite facturée aux viticulteurs de Champillon, Dizy et Hautvillers.

Concernant les primes pour épuration, nous aurons à reverser celles de 2019 et peut-être 2020.

Chapitre 66 « Charges financières »	52 600 €
--	-----------------

Il s'agit du remboursement de la dette, part intérêts. Ce compte est en diminution car, hormis les prêts Agence de l'Eau, nous n'avons pas eu besoin de recourir à l'emprunt, sur le budget assainissement, depuis l'exercice 2012.

Chapitre 67 « Charges exceptionnelles »	4 500 €
--	----------------

Est prévue entre autres, à ce chapitre, l'éventuelle subvention à verser dans le cadre de la loi Oudin Santini qui autorise les collectivités à consacrer jusqu'à 1 % de leur budget eau et assainissement pour financer des actions de solidarité internationale dans ces secteurs.

Chapitre 022 « Dépenses imprévues »	6 933 €
--	----------------

Cette somme est inscrite pour parer à d'éventuelles dépenses qui n'auraient pu être prévues. L'utilisation de ces crédits est soumise à délibération du conseil communautaire.

Chapitre 023 « Virement à la section d'investissement »	491 900 €
--	------------------

C'est la part d'autofinancement dégagée par les recettes de fonctionnement servant à financer une partie des dépenses d'investissement.

Chapitre 042 « Opérations d'ordre de transferts entre sections »	253 400 €
---	------------------

Y sont inscrites, les dotations aux amortissements des réseaux d'assainissement pour l'exercice. Cette même somme se retrouve en recettes d'investissement, aux comptes 28 « amortissements des immobilisations ».

LES PRINCIPALES RECETTES D'EXPLOITATION :

Chapitre 70 « Produits des services »	570 000 €
--	------------------

Il s'agit là de la surtaxe assainissement.

Je vous rappelle que nous avons décidé, lors du conseil de communauté du 16 décembre 2020, de passer le taux de surtaxe de 0,73 € à 0,77 € / m³ pour toutes les communes.

Chapitre 042 « Opérations d'ordre de transferts entre sections »	155 300 €
---	------------------

Sont prévus les amortissements des subventions pour l'exercice.

Cette somme est également inscrite en dépenses d'investissement, au chapitre 40.

Chapitre 74 « Dotations, subventions, participations »	50 000 €
---	-----------------

Sont prévues les différentes primes d'épuration versées par l'agence de l'eau à la CCGVM, et reversées par la CCEPC pour la partie concernant la station d'épuration de Mardeuil (viticulteurs de Champillon, Dizy et Hautvillers).

Pour information, nous n'avons rien perçu en 2020 de la Communauté d'Agglomération d'Epernay, concernant les communes de Champillon, Dizy et Hautvillers. En 2021 nous avons perçu les primes relatives à l'année 2018. La part viticole a été reversée aux viticulteurs (compte 658).

Nous avons reçu également en 2021, les primes d'épuration 2019 et 2020 de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, pour 93 000 €.

Ces primes sont appelées à disparaître dans les prochaines années.

Chapitre 75 « Autres produit de gestion courante »	105 000 €
---	------------------

Sont prévues ici les participations des viticulteurs d'Avenay, pour le traitement des effluents de pressurage dans les stations d'épuration et les participations des viticulteurs aux dépenses de fonctionnement de la station d'épuration d'Aÿ / Mareuil / Mutigny, et à la station d'épuration de Mardeuil.

Chapitre 002 « Résultat d'exploitation reporté »	141 133 €
---	------------------

Il s'agit de l'excédent prévisionnel constaté sur l'exercice antérieur. Les résultats réels de l'exercice 2021 seront constatés à l'issue du vote du compte administratif 2021.

TOTAL DU BUDGET D'EXPLOITATION 2022 : 1 021 433 €

<i>BUDGET PRECEDENT</i>	<i>1 341 180 €</i>
-------------------------	--------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	25 000,00	45 100,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	2 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 000,00	1 000,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	5 000,00	2 000,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	2 000,00	0,00
6156	Maintenance	8 900,00	0,00	0,00
6168	Autres	3 100,00	4 000,00	0,00
6228	Divers	2 000,00	35 000,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	500,00	600,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	500,00	500,00	0,00
6356	Redevances occupat* domaine public	1 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	59 000,00	62 000,00	0,00
6331	Versement de mobilité	200,00	800,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	100,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	800,00	900,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	100,00	100,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	32 700,00	35 000,00	0,00
6413	Primes et gratifications	0,00	8 200,00	0,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	8 300,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	1 200,00	1 100,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	5 000,00	5 000,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	10 600,00	10 800,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00	105 000,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	50 000,00	105 000,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		134 000,00	212 100,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	58 200,00	52 600,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	61 000,00	55 000,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 800,00	-2 400,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 600,00	4 500,00	0,00
6713	Dons, libéralités	800,00	500,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	3 000,00	4 000,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	13 630,00	6 933,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		209 430,00	276 133,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	864 750,00	491 900,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (11) (12)	267 000,00	253 400,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	267 000,00	253 400,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 131 750,00	745 300,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 131 750,00	745 300,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 341 180,00	1 021 433,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 021 433,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	19 200,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	21 600,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 400,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	570 000,00	570 000,00	0,00
70128	Autres taxes et redevances	570 000,00	570 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	60 000,00	50 000,00	0,00
741	Primes d'épuration	60 000,00	50 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	29 000,00	105 000,00	0,00
7588	Autres	29 000,00	105 000,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		659 000,00	725 000,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		659 000,00	725 000,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	153 100,00	155 300,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	153 100,00	155 300,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		153 100,00	155 300,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		812 100,00	880 300,00	0,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	141 133,00
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 021 433,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

Vous trouverez ci-dessous, le détail des opérations d'investissement en dépenses :

N° opération	Libellé de l'opération	RAR 2021	BP 2022	TOTAL
093	Zonage d'assainissement	29 345 €	0 €	29 345 €
115	Étude diagnostique STEP d'Ambonnay	3 000 €	50 000 €	53 000 €
119	Route d'Epernay à St-Imoges	3 000 €	0 €	3 000 €
127	Rue de Reims à Dizy	42 800 €	161 000 €	203 800 €
130	Mises aux normes (Diverse Opérations) STEP	6 627 €	4 000 €	10 627 €
131	STEP de Tours s/Marne	1 647 988 €	65 000 €	1 712 988 €
132	RD 37 et RD 9 à Ambonnay	119 073 €	121 000 €	240 073 €
134	Rue Basse du Faubourg et Chemin de Halage à Tours s/Marne	43 906 €	0 €	43 906 €
135	Étude diagnostique asst Fontaine / Avenay	51 251 €	41 000 €	92 251 €
137	Rue Pasteur à Champillon	75 000 €	40 000 €	115 000 €
138	Étude diagnostique Aÿ / Mareuil / Mutigny	30 000 €	20 000 €	50 000 €
140	Réhabilitation STEP Avenay		6 000 €	6 000 €
141	Rue Charles de Gaulle à Bouzy		10 000 €	10 000 €
142	Branchement RD9 Val de Livre		6 000 €	6 000 €
	TOTAUX	2 051 990 €	524 000 €	2 575 990 €

Concernant les autres dépenses :

- Les sommes inscrites au **chapitre 040** pour **155 300 €** concernent les écritures d'**amortissements des subventions**. C'est la contre partie du compte 042 en recettes de fonctionnement.
- Les montants prévus aux **comptes 1641 et 1681** concernent le **remboursement de nos emprunts**, part amortissement, pour **226 000 €**.

Concernant les recettes :

- Au **compte 001**, pour **544 113 €** se trouve l'**excédent prévisionnel d'investissement** de l'exercice 2021. Nous constaterons les résultats réels de cet exercice à l'issue du vote du compte administratif 2021.
- Au **compte 021**, pour **491 900 €** figure le **virement de la section de fonctionnement**. Il s'agit de l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement. La même somme est enregistrée au compte 023 en dépenses de fonctionnement.
- Au **compte 1068**, pour **827 255 €**, il s'agit de la part d'**autofinancement** dégagée par l'excédent prévisionnel de fonctionnement de l'exercice 2021. Là aussi nous prendrons acte du résultat réel à l'issue du vote du compte administratif 2021.
- Les sommes prévues au **chapitre 040** pour un total de **253 400 €** concernent les **amortissements des réseaux** d'assainissement pour l'exercice 2021. Ces mêmes sommes figurent en dépenses de fonctionnement au chapitre 042.
- Au **chapitre 13**, pour **840 622 €** les **subventions** attendues pour les différents programmes d'investissement.
- Aucun recours à l'emprunt n'est nécessaire à l'équilibre de ce budget pour l'exercice 2022.

TOTAL DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2022 : 2 957 290 €

BUDGET PRECEDENT 3 124 420 €

TOTAL DU BUDGET D'ASSAINISSEMENT 2021 : 3 978 723 €

BUDGET PRECEDENT 4 465 600 €

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
093	Opération d'équipement n° 093 (5)	30 000,00	0,00	0,00
109	Opération d'équipement n° 109 (5)	12 000,00	0,00	0,00
115	Opération d'équipement n° 115 (5)	8 930,00	50 000,00	0,00
119	Opération d'équipement n° 119 (5)	40 000,00	0,00	0,00
127	Opération d'équipement n° 127 (5)	42 800,00	161 000,00	0,00
128	Opération d'équipement n° 128 (5)	21 000,00	0,00	0,00
130	Opération d'équipement n° 130 (5)	5 312,00	4 000,00	0,00
131	Opération d'équipement n° 131 (5)	2 065 538,00	65 000,00	0,00
132	Opération d'équipement n° 132 (5)	227 450,00	121 000,00	0,00
133	Opération d'équipement n° 133 (5)	11 000,00	0,00	0,00
134	Opération d'équipement n° 134 (5)	85 000,00	0,00	0,00
135	Opération d'équipement n° 135 (5)	87 290,00	41 000,00	0,00
137	Opération d'équipement n° 137 (5)	75 000,00	40 000,00	0,00
138	Opération d'équipement n° 138 (5)	30 000,00	20 000,00	0,00
140	Opération d'équipement n° 140 (5)	0,00	6 000,00	0,00
141	Opération d'équipement n° 141 (5)	0,00	10 000,00	0,00
142	Opération d'équipement n° 142 (5)	0,00	6 000,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 741 320,00	524 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	230 000,00	226 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	167 000,00	226 000,00	0,00
1681	Autres emprunts	63 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	230 000,00	226 000,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 971 320,00	750 000,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8)	153 100,00	155 300,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	153 100,00	155 300,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	59 500,00	61 700,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	24 500,00	24 500,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	2 900,00	2 900,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	24 600,00	24 600,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	900,00	900,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	40 700,00	40 700,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	153 100,00	155 300,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 124 420,00	905 300,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	2 051 990,00
----------------------------	--------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 957 290,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 207 350,00	160 750,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 110 150,00	160 750,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	77 200,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	20 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 207 350,00	160 750,00	0,00
19	Dotations, fonds divers et réserves	19 338,00	827 255,00	0,00
1068	Autres réserves	19 338,00	827 255,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		19 338,00	827 255,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 226 688,00	988 005,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	864 750,00	491 900,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	267 000,00	253 400,00	0,00
28031	Frais d'études	24 700,00	11 400,00	0,00
28033	Frais d'insertion	200,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	12 000,00	11 800,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	142 700,00	142 800,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	87 100,00	87 100,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	100,00	100,00	0,00
28188	Autres	200,00	200,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 131 750,00	745 300,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 131 750,00	745 300,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 358 438,00	1 733 305,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	679 872,00
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	544 113,00
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 957 290,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

BUDGET EAU POTABLE

LES PRINCIPALES DEPENSES D'EXPLOITATION :

Chapitre 011 « Charges à caractère général »	33 847 €
---	-----------------

Sont prévues, sur ce chapitre, les achats d'eau pour les communes de Bisseuil et de Tours s/Marne et d'éventuelles dépenses d'entretien sur les installations.

Chapitre 012 « Charges de personnel »	35 000 €
--	-----------------

Il s'agit là des frais de personnel de la secrétaire recrutée depuis en février 2022.

Chapitre 022 « Dépenses imprévues »	8 100 €
--	----------------

Il est proposé d'inscrire la somme de 8 100 € pour permettre de parer à d'éventuelles dépenses non prévues, et d'arrondir le montant de l'emprunt inscrit en section d'investissement.

Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »	2 000 €
---	----------------

Une somme de 5 000 € est inscrite pour des charges de gestion courantes diverses.

Chapitre 66 « Charges financières »	38 100 €
--	-----------------

Il s'agit du remboursement de la part « intérêts » de nos emprunts.

Je vous rappelle que nous aurons à rembourser les premières échéances de l'emprunt de 500 000 € que nous avons décidé de réaliser en 2021.

Chapitre 67 « Charges exceptionnelles »	3 500 €
--	----------------

Est prévue également à ce chapitre, comme pour le budget assainissement l'éventuelle subvention à verser dans le cadre de la loi Oudin Santini

Chapitre 023 « Virement à la section d'investissement »	492 070 €
--	------------------

C'est la part d'autofinancement dégagée par les recettes de fonctionnement qui sert à financer une partie des dépenses d'investissement.

Chapitre 042 « Opérations d'ordre de transferts entre sections »	107 400 €
---	------------------

Ce sont les dotations aux amortissements des réseaux d'eau potable, pour l'exercice.

LES PRINCIPALES RECETTES D'EXPLOITATION :

Chapitre 002 « Résultat d'exploitation reporté »	262 017 €
---	------------------

C'est l'excédent prévisionnel constaté sur l'exercice antérieur. Les résultats réels de l'exercice 2021 seront constatés à l'issue du vote du compte administratif 2021.

Chapitre 70 « Produits des services »	400 000 €
--	------------------

Il s'agit de la surtaxe eau potable. Je vous rappelle que nous avons décidé, lors du conseil de communauté du 15 décembre 2021, de ne pas augmenter le taux de surtaxe fixé à 0,4910 € le m³ pour toutes les communes.

Chapitre 042 « Opérations d'ordre de transferts entre sections »	58 000 €
---	-----------------

Sont prévus les amortissements des subventions pour l'exercice.

TOTAL DU BUDGET D'EXPLOITATION 2022 : 720 017 €	
--	--

<i>BUDGET PRECEDENT</i>	
-------------------------	--

	<i>528 000 €</i>
--	------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	70 000,00	33 847,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	2 000,00	0,00	0,00
605	Achats d'eau	10 000,00	20 000,00	0,00
6081	Fournitures non stockables (eau, énergie)	5 000,00	0,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	1 000,00	5 000,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	5 000,00	0,00
6156	Maintenance	50 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	3 847,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	31 560,00	35 000,00	0,00
6331	Versement de mobilité	130,00	200,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	110,00	100,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	600,00	500,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	100,00	100,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	0,00	21 000,00	0,00
6413	Primes et gratifications	22 100,00	0,00	0,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	0,00	3 100,00	0,00
6415	Supplément familial	0,00	100,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	6 700,00	3 200,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	920,00	6 700,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	900,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	50 000,00	0,00	0,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	50 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	2 000,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	2 000,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		151 560,00	70 847,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	34 700,00	38 100,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	36 000,00	39 000,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 300,00	-900,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 500,00	3 500,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	3 500,00	3 500,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	13 301,00	8 100,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		203 061,00	120 547,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	217 539,00	492 070,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (11) (12)	107 400,00	107 400,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	107 400,00	107 400,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		324 939,00	599 470,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		324 939,00	599 470,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		528 000,00	720 017,00	0,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	720 017,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	17 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	17 900,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-900,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
79	Ventes produits fabriqués, prestations	470 000,00	400 000,00	0,00
70128	Autres taxes et redevances	470 000,00	400 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courants	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		470 000,00	400 000,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		470 000,00	400 000,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	58 000,00	58 000,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	58 000,00	58 000,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		58 000,00	58 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		528 000,00	458 000,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	262 017,00
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	720 017,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

Vous trouverez ci-dessous, le détail des opérations d'investissement en dépenses :

N° opération	Libellé de l'opération	RAR 2021	BP 2022	TOTAL
091	Démolition de réservoirs AY / GERMAINE	8 136 €	0 €	8 136 €
107	Route d'Epervain à St-Imoges	6 000 €	0 €	6 000 €
114	Rue de Reims à Dizy	15 634 €	130 000 €	145 634 €
321	RD 37 et RD 9 à Ambonnay	70 000 €	70 000 €	140 000 €
322	Avenue Pierre Dubois à Avenay	95 554 €	35 000 €	130 554 €
325	Étude AAC Captage Tauxières	25 000 €	0 €	25 000 €
326	Rue de Germaine à Mutigny	100 554 €	50 000 €	150 554 €
328	Allée du Parc à Mareuil	150 000 €	0 €	150 000 €
329	Rue Charles de Gaulle à Bouzy	50 000 €	10 000 €	60 000 €
330	Rue Pasteur à Champillon	40 000 €	113 000 €	153 000 €
331	Grande Rue à Fontaine	120 000 €	0 €	120 000 €
332	Schéma directeur d'AEP		50 000 €	50 000 €
333	Réhabilitation local suppression Louvois		20 000 €	20 000 €
334	Branchement RD 9 Val de Livre		2 500 €	2 500 €
335	Défense incendie rue des Haies/Vauremont Germaine		50 000 €	50 000 €
	TOTAUX	680 878 €	527 500 €	1 211 378 €

Concernant les autres dépenses, tout comme pour le budget assainissement, sont inscrits :

- Les écritures d'amortissements des subventions, au chapitre 040 pour 58 000 €. C'est la contrepartie du compte 042 en recettes de fonctionnement.
- Le remboursement de nos emprunts, part amortissement, pour 97 000 €.

Concernant les recettes, sont inscrits :

- Au **compte 001**, est enregistré l'**excédent d'investissement prévisionnel 2021** pour **129 008 €**.
- Au **compte 021**, pour **492 070 €** s'enregistre le **virement de la section de fonctionnement**. Il s'agit de l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement. La même somme est enregistrée au compte 023 en dépenses de fonctionnement.
- Au **chapitre 040**, les **amortissements des réseaux d'eau potable** pour l'exercice 2022 : **107 400 €**. Cette même somme figure en dépenses de fonctionnement au chapitre 042.
- Au **chapitre 13**, pour **137 900 €** les **subventions** attendues pour les différents programmes d'investissement (restes à réaliser compris).

Aucun emprunt n'est nécessaire pour équilibrer ce budget 2022.

TOTAL DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2022 : 1 366 378 €

BUDGET PRECEDENT *1 400 907 €*

TOTAL DU BUDGET D'EAU POTABLE 2022 : 2 086 395 €

BUDGET PRECEDENT *1 928 907 €*

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
107	Opération d'équipement n° 107 (5)	10 000,00	0,00	0,00
110	Opération d'équipement n° 110 (5)	10 975,00	0,00	0,00
114	Opération d'équipement n° 114 (5)	20 000,00	130 000,00	0,00
116	Opération d'équipement n° 116 (5)	5 484,00	0,00	0,00
319	Opération d'équipement n° 319 (5)	4 540,00	0,00	0,00
321	Opération d'équipement n° 321 (5)	220 000,00	70 000,00	0,00
322	Opération d'équipement n° 322 (5)	100 000,00	35 000,00	0,00
323	Opération d'équipement n° 323 (5)	18 031,00	0,00	0,00
324	Opération d'équipement n° 324 (5)	180 000,00	0,00	0,00
325	Opération d'équipement n° 325 (5)	25 000,00	0,00	0,00
326	Opération d'équipement n° 326 (5)	105 000,00	50 000,00	0,00
328	Opération d'équipement n° 328 (5)	150 000,00	0,00	0,00
329	Opération d'équipement n° 329 (5)	80 000,00	10 000,00	0,00
330	Opération d'équipement n° 330 (5)	40 000,00	113 000,00	0,00
331	Opération d'équipement n° 331 (5)	200 000,00	0,00	0,00
332	Opération d'équipement n° 332 (5)	0,00	50 000,00	0,00
333	Opération d'équipement n° 333 (5)	0,00	20 000,00	0,00
334	Opération d'équipement n° 334 (5)	0,00	2 500,00	0,00
335	Opération d'équipement n° 335 (5)	0,00	50 000,00	0,00
91	Opération d'équipement n° 91 (5)	8 136,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 177 166,00	530 500,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	95 000,00	97 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	95 000,00	97 000,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		95 000,00	97 000,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 272 166,00	627 500,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	58 000,00	58 000,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	58 000,00	58 000,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	32 500,00	32 500,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	100,00	100,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	600,00	600,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	23 900,00	23 900,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	600,00	600,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	300,00	300,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		58 000,00	58 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 330 166,00	685 500,00	0,00

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)	680 878,00	
		+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00	
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 366 378,00	

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	99 000,00	64 000,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	20 000,00	25 000,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	8 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	71 000,00	39 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	570 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	570 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		669 000,00	64 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	406 968,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	406 968,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		406 968,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 075 968,00	64 000,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	217 539,00	492 070,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7)	107 400,00	107 400,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	69 000,00	69 000,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	38 400,00	38 400,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		324 939,00	599 470,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		324 939,00	599 470,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 400 907,00	663 470,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	573 900,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	129 008,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 366 378,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

BUDGET REGIE DE TRANSPORTS SCOLAIRES

Comme vous le savez, pour une plus grande lisibilité, toutes les dépenses de la Régie des Transports sont désormais réunies sur le seul budget de la RTAF, exceptés l'assurance des locaux et les dépenses de fonctionnement du stade d'Aÿ qui restent sur le budget principal.

LES PRINCIPALES DEPENSES D'EXPLOITATION :

Chapitre 011 « Charges à caractère général »	132 800 €
---	------------------

Ce chapitre enregistre toutes les dépenses de fonctionnement et d'entretien courant du service. Les plus importantes sont :

- Les dépenses de carburant : 65 000 € (en 2021 : 59 169 € - en 2020 : 46 761 €)
- L'entretien et réparations des véhicules : 50 000 € (en 2021 : 42 890 € - en 2020 : 66 204 €)

Chapitre 012 « Charges de personnel »	244 650 €
--	------------------

Dans ce chapitre figurent les rémunérations des chauffeurs ainsi que les surveillances dans la cour au collège d'AY en attente du car, le salaire de la surveillante du car scolaire des primaires allant à l'école d'Hautvillers, et les surveillances dans la cour du collège Côte Legris, la navette taxi effectuant le trajet MUTIGNY-AY.

Il est prévu également le versement du capital décès à la famille d'Éric Guillemot, pour 28 000 €.

Comme précisé plus haut, le salaire du directeur de régie est prévu sur le budget principal (poste créé pour un agent en charge de la mobilité assurant également la fonction de directeur de régie). Le reversement sur le budget principal de la part relative à la fonction de directeur est inscrit au chapitre 65 ci-dessous.

Chapitre 65 « Charges diverses de gestion courante »	20 000 €
---	-----------------

Il s'agit du reversement au budget principal de la part de la rémunération du directeur de la régie.

Chapitre 042 « Opérations d'ordre entre sections »	74 000 €
---	-----------------

Il s'agit là des amortissements pour le matériel acquis, incluant notamment en plus une dépense d'investissement en 2021 liée à l'achat d'un car neuf.

Chapitre 022 « Dépenses imprévues »	2 893 €
--	----------------

Après ajustement des comptes, il est proposé d'inscrire ici la somme de 2 893 € dégagée des recettes de fonctionnement, ceci pour parer à quelques dépenses qui n'auraient pu être prévues. Je vous rappelle que l'utilisation de ces crédits ne peut se faire que par délibération du conseil de communauté.

LES PRINCIPALES RECETTES D'EXPLOITATION :

Chapitre 002 « Résultat reporté »	13 543 €
--	-----------------

Il s'agit là de l'excédent de fonctionnement constaté en 2021.

Chapitre 13 « Atténuation de charges »	28 000 €
---	-----------------

Est inscrit à ce compte, le remboursement du capital décès par l'assurance statutaire.

Chapitre 74 « Dotations, subventions, participations »	327 300 €
---	------------------

Il s'agit là de la subvention versée par la Région Grand Est pour 311 000 € et des remboursements par le collège des frais kilométriques pour les déplacements des élèves à la piscine d'Eprenay, pour 1 300 €. On y trouve aussi la participation de la Ville d'Aÿ-Champagne aux frais de transport sur le circuit Bisseuil/Mareuil, des élèves de primaires, pour 11 500 €, ainsi que la ristourne à demander sur le prix du carburant, pour 3 500 €.

Chapitre 75 « Autres produits de gestion courante »	500 €
--	--------------

Ce chapitre comptabilise divers produits provenant du remboursement d'une fraction de la TIPCE ou des remboursements de repas des chauffeurs lors de déplacements sur une journée, par exemple.

Chapitre 77 « Produits exceptionnels »	105 000 €
---	------------------

Est enregistrée à ce compte, la subvention d'équilibre versée par le budget principal, pour 105 000 €.

Le montant de la participation est ajusté en fin d'année en fonction des réalisations constatées en dépenses et recettes.

TOTAL DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022 : 474 343€	
--	--

<i>BUDGET PRECEDENT</i>	
-------------------------	--

	<i>548 911 €</i>
--	------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

Aucune acquisition de car n'est prévue sur l'exercice 2022.

Cependant les recettes d'amortissements générées par les acquisitions précédentes à hauteur de 74 000 € obligent l'inscription de dépenses afin d'établir l'équilibre de la section d'investissement.

LES DEPENSES

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **74 000 €** et comprennent le déficit reporté à hauteur de 10 349 € et des dépenses relatives au droit d'utilisation du logiciel de comptabilité Ségilog/Berger Levraut, et à diverses acquisitions de matériel.

LES RECETTES

Les recettes d'investissement s'élèvent à **74 000 €** et comprennent uniquement les amortissements du matériel aux comptes 28154, 28155, 28182, 28188, 28183, 2805 pour 74 000 €, C'est la contrepartie du compte 042 ci-dessus.

TOTAL DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2022 : 74 000 €

<i>BUDGET PRECEDENT</i>	<i>76 249 €</i>
-------------------------	-----------------

TOTAL DU BUDGET REGIE TRANSPORTS 2022 : 548 343 €

<i>BUDGET PRECEDENT</i>	<i>635 160 €</i>
-------------------------	------------------

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	132 300,00	132 800,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 400,00	1 400,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	0,00
6086	Carburants	52 000,00	65 000,00	0,00
6088	Autres matières et fournitures	3 000,00	1 000,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 000,00	1 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	54 500,00	45 000,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	800,00	800,00	0,00
6156	Maintenance	5 600,00	5 000,00	0,00
6188	Autres	5 400,00	6 000,00	0,00
618	Divers	800,00	800,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	100,00	100,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	2 500,00	1 500,00	0,00
6287	Remboursements de frais	4 200,00	4 200,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	229 820,00	244 650,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	10 500,00	10 000,00	0,00
6331	Versement de mobilité	850,00	800,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	770,00	700,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 700,00	3 700,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	500,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	149 000,00	137 000,00	0,00
6413	Primes et gratifications	0,00	17 000,00	0,00
6415	Supplément familial	1 000,00	1 500,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	24 500,00	22 000,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	3 500,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	33 650,00	40 000,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	250,00	500,00	0,00
6458	Cotisat* autres organismes sociaux	5 000,00	6 000,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00	150,00	0,00
6476	Vêtements de travail	500,00	500,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	800,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100 434,00	20 000,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	100 434,00	20 000,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		482 554,00	397 450,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	108,00	2 893,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		482 662,00	400 343,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	12 724,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (11) (12)	73 525,00	74 000,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	73 525,00	74 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		86 249,00	74 000,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		86 249,00	74 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		548 911,00	474 343,00	0,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	474 343,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	28 000,00	0,00
64198	Autres remboursements	0,00	28 000,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	356 000,00	327 300,00	0,00
7472	Subv. exploitat* Régions	345 000,00	311 000,00	0,00
7474	Subv. exploitat* Communes	10 500,00	11 500,00	0,00
7478	Subv. exploitat* Autres EPL	500,00	1 300,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	3 500,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	500,00	500,00	0,00
7588	Autres	500,00	500,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		356 500,00	355 800,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	107 998,92	105 000,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	107 600,00	105 000,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	398,92	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		464 498,92	460 800,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		464 498,92	460 800,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	13 543,00
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	474 343,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
241	Opération d'équipement n° 241 (5)	3 500,30	0,00	0,00
242	Opération d'équipement n° 242 (5)	0,00	53 651,00	0,00
243	Opération d'équipement n° 243 (5)	0,00	10 000,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 500,30	63 651,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 500,30	63 651,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 500,30	63 651,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	10 349,00
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	74 000,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	12 724,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7)	73 525,00	74 000,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 306,00	2 300,00	0,00
28154	Matériel industriel	133,00	100,00	0,00
28155	Outilsage industriel	388,00	400,00	0,00
28182	Matériel de transport	70 483,00	71 000,00	0,00
28188	Autres	215,00	200,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		86 249,00	74 000,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		86 249,00	74 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		86 249,00	74 000,00	0,00

		+
RESTES A REALISER N-1 (9)		0,00
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		74 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

BUDGET « VILLA BISSINGER »

Ce budget créé en 1999 a permis de retracer l'ensemble de l'opération relative à l'aménagement de l'Institut Universitaire des Vins de Champagne, et de bénéficier de l'assujettissement à la TVA de droit commun.

A ce jour, les seules sommes qui restent à inscrire sur ce budget sont, les recettes de loyers, la constatation des résultats antérieurs, en dépenses et recettes et l'amortissement du mobilier acquis en 2018. Des inscriptions pour des travaux ou des acquisitions éventuels sont également prévues, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement et un reversement au budget général.

Ainsi, ce budget s'équilibre en fonctionnement à la somme de **233 359 €**, dont **60 000 €** de loyer et **173 359 €** d'excédent reporté, et à **33 068 €** en investissement correspondant à l'excédent antérieur reporté et à l'amortissement du mobilier acquis en 2018.

TOTAL DU BUDGET VILLA BISSINGER 2022 : 266 427 €

Dont : 233 359 € pour le fonctionnement

Et : 33 068 € pour l'investissement

Un reversement d'une partie de cet excédent sera réalisé en 2022.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	5 000,00	8 000,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	5 000,00	0,00
6156	Maintenance	2 000,00	3 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 000,00	5 000,00	0,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	2 000,00	5 000,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	167 104,00	218 000,00	0,00
6522	Reverst excédent BA admin. au principal	167 104,00	218 000,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		174 104,00	231 000,00	0,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	359,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		174 104,00	231 359,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	2 000,00	2 000,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 000,00	2 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 000,00	2 000,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 000,00	2 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		176 104,00	233 359,00	0,00

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	233 359,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	59 000,00	60 000,00	0,00
752	Revenus des immeubles	59 000,00	60 000,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		59 000,00	60 000,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		59 000,00	60 000,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		59 000,00	60 000,00	0,00

+		0,00
+		
=	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	173 359,00
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	233 359,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
100	Opération d'équipement n° 100 (5)	16 108,00	16 534,00	0,00
101	Opération d'équipement n° 101 (5)	15 000,00	16 534,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		31 108,00	33 068,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		31 108,00	33 068,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		31 108,00	33 068,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 068,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 000,00	2 000,00	0,00
28184	Mobilier	2 000,00	2 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 000,00	2 000,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 000,00	2 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 000,00	2 000,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	31 068,00
--	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 068,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

BOULANGERIE DE BISSEUIL

Suite à la mise en liquidation judiciaire de la boulangerie de Bisseuil, le conseil de communauté, par délibération du 10 mars 2011, a décidé d'acquérir l'immeuble ainsi que le fonds de commerce lié à cette activité.

Cette activité étant soumise à TVA, elle devait faire l'objet d'un budget annexe.

Ce budget enregistre, comme le budget précédent, la constatation des résultats antérieurs, en dépenses et recettes et les recettes de loyers.

Ainsi, ce budget s'équilibre en fonctionnement à la somme de **26 690 €**, dont **7 500 €** de loyer et **19 190 €** d'excédent reporté. Il n'y a pas d'investissement à prévoir, le résultat antérieur d'investissement étant à 0 €.

TOTAL DU BUDGET BOULANGERIE DE BISSEUIL 2022 : 26 690 €

Dont : 26 690 € pour le fonctionnement

Et : 0 € pour l'investissement

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	5 000,00	1 000,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	1 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	14 552,00	25 690,00	0,00
6522	Reversé excédent BA admin. au principal	14 552,00	25 690,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		19 552,00	26 690,00	0,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		19 552,00	26 690,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		19 552,00	26 690,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 690,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	7 200,00	7 500,00	0,00
752	Revenus des immeubles	7 200,00	7 500,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		7 200,00	7 500,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 200,00	7 500,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 200,00	7 500,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	19 190,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 690,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

ZA « LES ARPENTS » et « LE TROUILLY » à MAREUIL-SUR-AY

Comme vous le savez, par délibération du 27 mai 2011, la communauté de communes a décidé de créer une nouvelle zone de services au lieudit « Les Arpents » en bordure de la CD 9 à Mareuil-sur-Ay, sur une surface de 13 144 m², et par délibération du 26 juin 2014, elle a décidé de s'investir dans un nouveau projet de création de zone d'activité au lieudit « Le Trouilly » à Mareuil-sur-Ay également.

La création d'un secteur d'activité au lieudit « Le Trouilly » a pour objectif principal de développer une zone attractive ayant vocation à accueillir des activités essentiellement vitiviniques.

Les dépenses relatives à ces deux projets n'ont pas à être intégrées dans le patrimoine de la collectivité. C'est pourquoi les opérations correspondantes doivent être décrites dans une comptabilité de stocks spécifique tenue selon un système d'inventaire et matérialisée par un ensemble d'écritures qui s'effectuent de la section de fonctionnement à la section d'investissement,

Aussi, ces projets, soumis à la même comptabilité dite de stocks, sont réunis dans le même budget. Les travaux concernant la zone des Arpents sont terminés, mais les études et acquisitions de terrains pour la zone du Trouilly sont en cours.

Par ailleurs, il est proposé également d'intégrer dans ce budget, une petite zone d'activité concernant la commune d'Ambonnay, ce projet étant également soumis à une comptabilité de stocks.

Ce budget, assujetti à la TVA, se présente donc de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES REELLES :

Chapitre 001 – Déficit de fonctionnement reporté..... 9 €

Chapitre 011 – Charges à caractère général 1 543 000 €
dont 50 000 € d'acquisition de terrains pour la zone d'Ambonnay
(Ce compte enregistre les études, acquisitions foncières, travaux).

Chapitre 65 – Charges exceptionnelles 100 €
(Ce compte enregistre des écritures de régularisation de TVA).

DEPENSES D'ORDRE

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transferts entre sections 3 842 083 €
(Ce sont des écritures de variations de stocks).

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 5 385 192 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES REELLES :

Chapitre 70 – Produits des services et du domaine 2 692 596 €
dont 50 000 € pour la zone d'Ambonnay
(Correspond à la vente des terrains aménagés).

RECETTES D'ORDRE :

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transferts entre sections 2 692 596 €
(La contrepartie de ces écritures de variations de stocks est inscrite)
en dépenses d'investissement).

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT 5 385 192 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES REELLES :

Chapitre 001 – Déficit d'investissement reporté..... 1 145 462 €
Chapitre 16 – Remboursement avance du Département..... 4 025 €

DEPENSES D'ORDRE :

Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transferts entre sections 2 692 596 €
(Contrepartie du compte 042 en recettes de fonctionnement ci-dessus)

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT 3 842 083 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES D'ORDRE :

Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transferts entre sections 3 842 083 €
(Contrepartie du compte 042 en dépenses de fonctionnement ci-dessus)

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT..... 3 842 083 €

TOTAL DU BUDGET « ZA LES ARPENTS » 2022 : 9 227 275 €

Dont : 5 385 192 € pour le fonctionnement
Et : 3 842 083 € pour l'investissement

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	155 000,00	1 543 000,00	0,00
6015	Terrains à aménager	0,00	1 492 000,00	0,00
6045	Achats études, prestat* services (terrai	150 000,00	50 000,00	0,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	4 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	1 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	100,00	0,00
65888	Autres	100,00	100,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		155 100,00	1 543 100,00	0,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		155 100,00	1 543 100,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 866 506,00	3 842 083,00	0,00
71355	Variat* stocks terrains aménagés	1 866 506,00	3 842 083,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 866 506,00	3 842 083,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 866 506,00	3 842 083,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 021 606,00	5 385 183,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	9,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 385 192,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 010 803,00	2 692 596,00	0,00
7015	Ventes de terrains aménagés	1 010 803,00	2 692 596,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 010 803,00	2 692 596,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 010 803,00	2 692 596,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 010 803,00	2 692 596,00	0,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	1 010 803,00	2 692 596,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 010 803,00	2 692 596,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 021 606,00	5 385 192,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 385 192,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 025,00	4 025,00	0,00
16873	Dettes - Départements	4 025,00	4 025,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 025,00	4 025,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 025,00	4 025,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7)	1 010 803,00	2 692 596,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	1 010 803,00	2 692 596,00	0,00
3555	Terrains aménagés	1 010 803,00	2 692 596,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 010 803,00	2 692 596,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 014 828,00	2 696 621,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	1 145 462,00
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 842 083,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 866 506,00	3 842 083,00	0,00
3555	Terrains aménagés	1 866 506,00	3 842 083,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 866 506,00	3 842 083,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 866 506,00	3 842 083,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes régies et d'ordre)		1 866 506,00	3 842 083,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 842 083,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

USINE RELAIS « CAPS-TECH »

Par délibération du 29 mars 2012, la communauté de communes a décidé d'acquérir un bâtiment artisanal de 487 m², dans la ZA « Le Cheminet » à Mareuil-sur-Ay.

Ce bâtiment, dans lequel ont été effectués quelques travaux d'aménagement, a fait l'objet d'un crédit-bail avec la société CAPS TECH qui souhaitait faire évoluer sa production de marquage de coiffes de bouteilles de Champagne.

Cette opération qui a bénéficié d'une subvention au titre de la DETR à hauteur de 71 609 €, s'est élevée à un montant total (acquisition du bâtiment + travaux) de 335 992,85 € HT. Elle est financée par l'entreprise CAPS TECH, par le biais d'un crédit-bail, sur une durée de 12 ans, avec des loyers mensuels de 2 245,15 € HT.

Ce budget qui est lui aussi assujetti à la TVA, enregistre donc pour 2022 :

- **en dépenses**, le **déficit d'investissement reporté** (25 444 € au compte 001 en section d'investissement), le **remboursement de l'emprunt** en intérêts et en capital (2 500 € au compte 66 en section de fonctionnement et 23 800 € au compte 16 en section d'investissement),

- **en recettes**, le **loyer du crédit-bail** (26 900 € au compte 752 en section de fonctionnement), une subvention d'équilibre du budget principal de 1673 € au compte 7552 en recettes de fonctionnement, **l'excédent de fonctionnement capitalisé** de 23 171 €, au compte 1068 en recettes d'investissement,

- **en dépenses et en recettes**, le **virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement** (26 073 € en dépenses C/023 de la section de fonctionnement, et en recettes, au compte C/021 de la section d'investissement), la **taxe foncière** réglée par la communauté de communes et remboursée par la Société Caps Tech (2 000 € au compte 011 en dépenses de fonctionnement et au compte 758 en recettes de fonctionnement).

TOTAL DU BUDGET « CAPS-TECH » 2022 : 79 817 €

Dont : 30 573 € pour le fonctionnement

Et : 49 244 € pour l'investissement

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 000,00	2 000,00	0,00
63512	Taxes foncières	2 000,00	2 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		2 000,00	2 000,00	0,00
66	Charges financières (b)	4 500,00	2 500,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 500,00	3 200,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-700,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		6 500,00	4 500,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	25 485,00	26 073,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		25 485,00	26 073,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		25 485,00	26 073,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		31 985,00	30 573,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	30 573,00
--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	2 400,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 100,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-700,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	31 985,00	30 573,00	0,00
752	Revenus des immeubles	26 900,00	26 900,00	0,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	3 085,00	1 673,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	2 000,00	2 000,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		31 985,00	30 573,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		31 985,00	30 573,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		31 985,00	30 573,00	0,00

	+	
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
	+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
	=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		30 573,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 778 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	23 100,00	23 800,00	0,00
1641	Emprunts en euros	23 100,00	23 800,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		23 100,00	23 800,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		23 100,00	23 800,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		23 100,00	23 800,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	25 444,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	49 244,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 970,00	23 171,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	19 970,00	23 171,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		19 970,00	23 171,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		19 970,00	23 171,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	25 485,00	26 073,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		25 485,00	26 073,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		25 485,00	26 073,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		45 455,00	49 244,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	49 244,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

LE PRESOIR

Je vous rappelle que par délibération du 19 avril 2018, il a été décidé de créer un budget annexe « Le Pressoir », retraçant l'ensemble des dépenses et des recettes relatives aux travaux de réalisation du projet de centre d'interprétation sensorielle des vins de Champagne et de demander l'assujettissement à la TVA de ce projet

Pour 2022, ce budget se compose de :

En section de fonctionnement, pour 620 767 € :

Les dépenses suivantes :

- des charges à caractère général (chapitre 011) 30 000 €
- le remboursement de l'emprunt - part intérêts (chapitre 66) 37 000 €
- le virement à la section d'investissement 553 767 €

Équilibrées par les recettes suivantes :

- une subvention d'équilibre du budget principal (chapitre 75) 620 767 €

En section d'investissement, pour 3 063 108 € :

Les dépenses :

- le déficit d'investissement reporté 2 648 546 €
- le remboursement en capital de l'emprunt 234 000 €
- les travaux restant à réaliser en « opération d'équipement » 180 562 €

Équilibrés par les subventions et l'emprunt restant à réaliser, et l'excédent de fonctionnement capitalisé :

- Emprunt 900 000 €
- DETR / DSIL 826 000 €
- Département 400 000 €
- Fondation du patrimoine 318 000 €
- Région Grand Est 53 315 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé 12 026 €
- Virement de la section de fonctionnement 553 767 €

Je vous rappelle que nous avons réalisé, sur l'exercice 2020, un emprunt de 5 000 000 € auprès de la Banque Postale, sur une durée de 20 ans, au taux fixe de 0,78 %.

TOTAL DU BUDGET « LE PRESOIR » 2022 : 3 683 875 €

Dont : 620 767 € pour le fonctionnement
Et : 3 063 108 € pour l'investissement

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	94 000,00	30 000,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	84 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	5 000,00	15 000,00	0,00
6238	Divers	0,00	15 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	63,00	0,00	0,00
65888	Autres	63,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		94 063,00	30 000,00	0,00
66	Charges financières (b)	38 520,00	37 000,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	29 100,00	37 400,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	9 420,00	-400,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		132 583,00	67 000,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	553 767,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	553 767,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	553 767,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		132 583,00	620 767,00	0,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	620 767,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	9 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	9 400,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	140 300,00	620 767,00	0,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	140 300,00	620 767,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		140 300,00	620 767,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		140 300,00	620 767,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		140 300,00	620 767,00	0,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	620 767,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
100	Opération d'équipement n° 100 (5)	3 385 228,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 385 228,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	174 000,00	234 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	174 000,00	234 000,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	174 000,00	234 000,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	3 559 228,00	234 000,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 559 228,00	234 000,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	180 562,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	2 648 546,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 063 108,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 136)	3 116 291,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	1 163 692,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	400 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	726 544,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	826 055,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 116 291,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	12 026,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	12 026,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison ; affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	12 026,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 116 291,00	12 026,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0,00	553 767,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	553 767,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	553 767,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 116 291,00	565 793,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	2 497 315,00
-----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 063 108,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

BALANCE GENERALE

BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
PRINCIPAL	10 279 513 €	4 647 719 €	14 927 232 €
ASSAINISSEMENT	1 021 433 €	2 957 290 €	3 978 723 €
EAU POTABLE	720 017 €	1 366 378 €	2 086 395 €
REGIE DE TRANSPORT	474 343 €	74 000 €	548 343 €
VILLA BISSINGER	233 359 €	33 068 €	266 427 €
BOULANGERIE DE BISSEUIL	26 690 €	0 €	26 690 €
ZA « LES ARPENTS / LE TROUILLY »	5 385 192 €	3 842 083 €	9 227 275 €
USINE RELAIS « CAPS-TECH »	30 573 €	49 244 €	79 817 €
LE PRESOIR	620 767 €	3 063 108 €	3 683 875 €
TOTAL	18 791 887 €	16 032 890 €	34 824 777 €